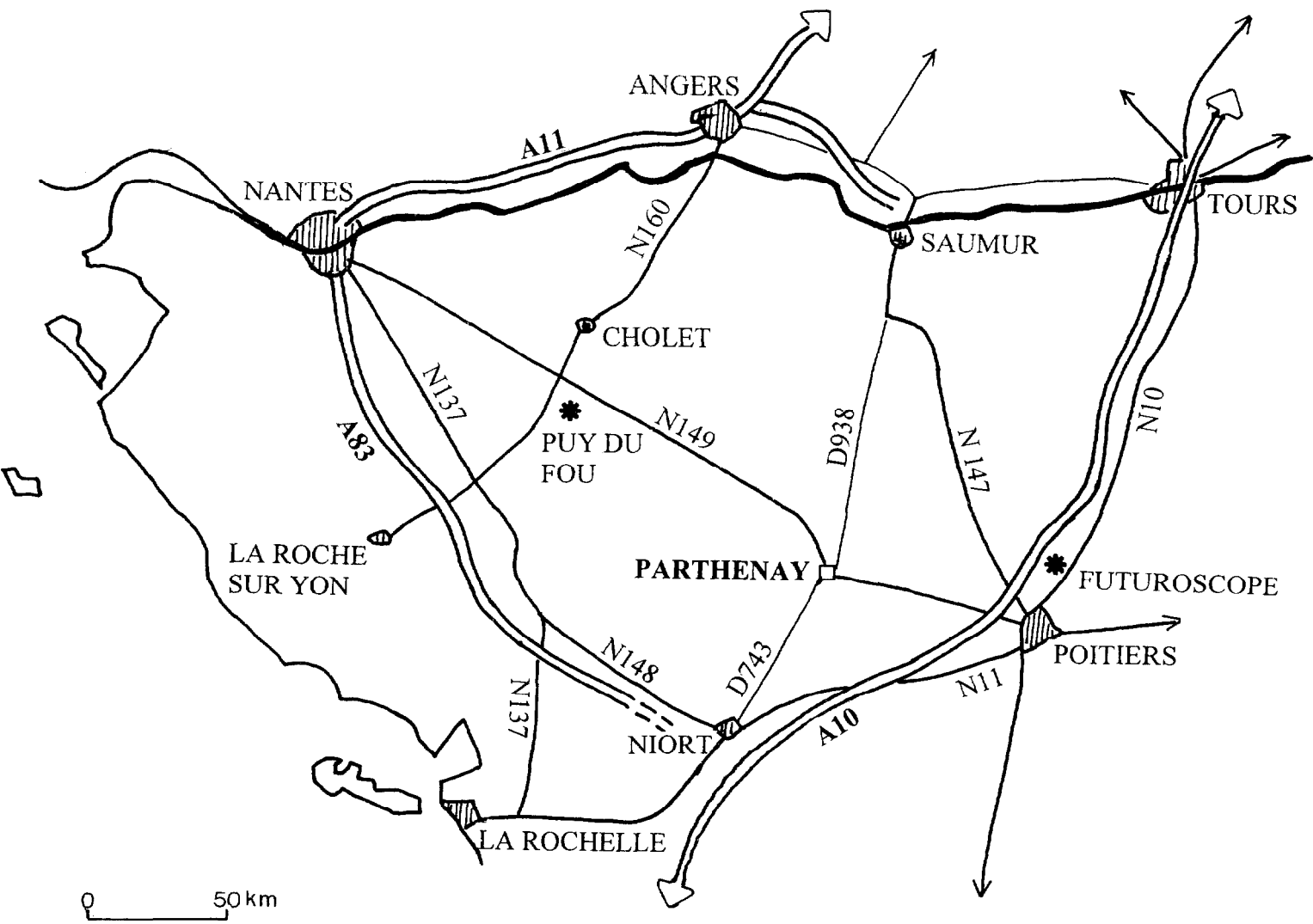


CROQUIS DE SITUATION



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

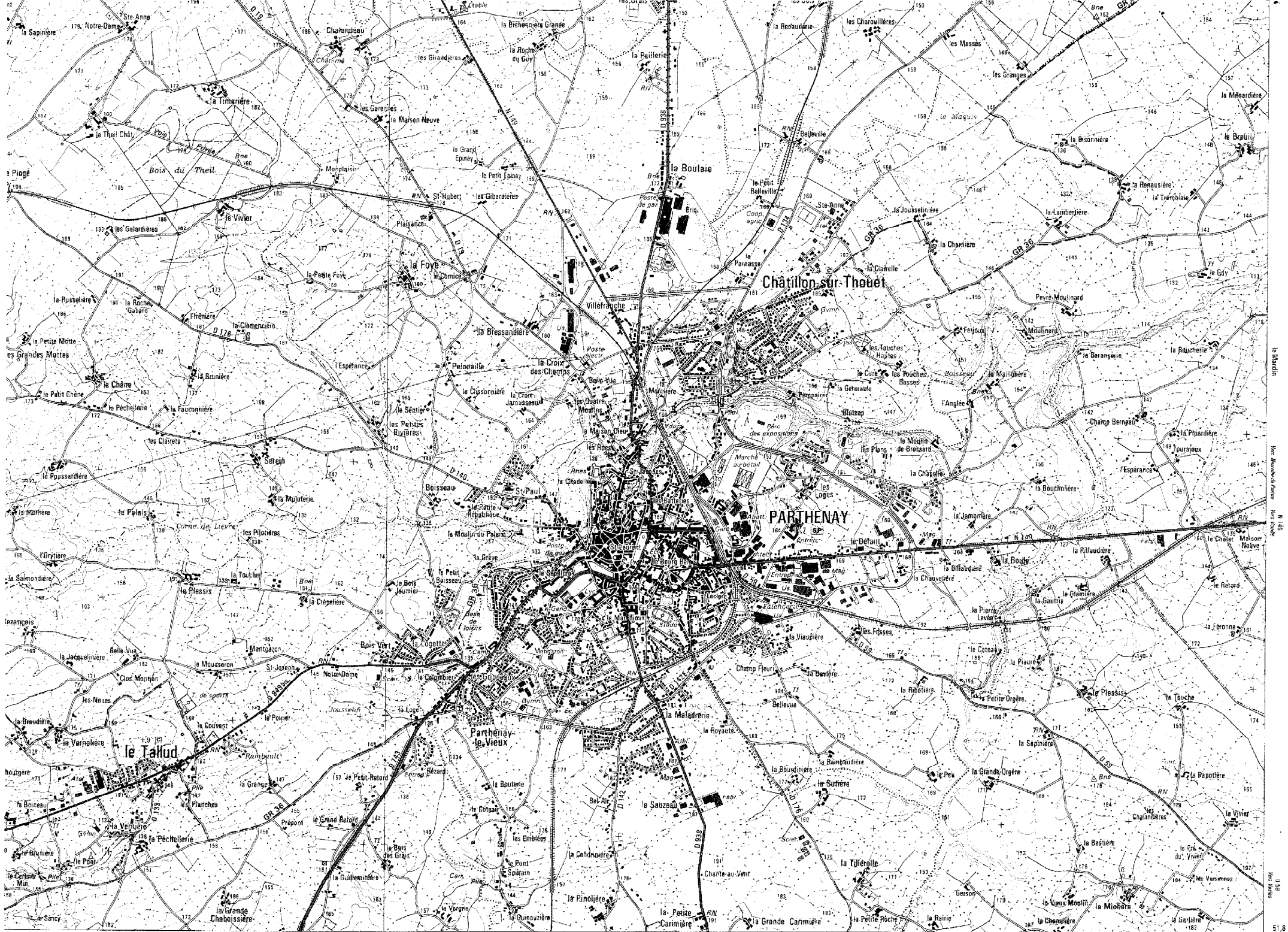
desserte de la commune

	Existence
Dessertes par autocar	
- régulières et quotidiennes	OUI
- régulières et non quotidiennes	NON
- saisonnières	NON
Service de taxi	OUI
Réseau de transports urbains	OUI
Gare de transport voyageurs	à 41 km (Niort)

Distance et temps de trajet

	en km	en minutes
À la bretelle d'autoroute ou à la route à 4 voies	40	45
À la commune la plus fréquentée pour des motifs non professionnels	43	40

EXTRAIT DE CARTE AU 1/25 000
(1 cm = 250 m)



l'Alexandrienne D 743

Vers Mazures en Gâtine

Vers Niort

D 142

Vers St-Maxent l'École

D 176

LÉGENDE

Autoroute : péage, aires de service, de repos	
Route à 2 chaussées séparées	
Route de très bonne viabilité (3 voies et plus)	
Route de bonne viabilité (2 voies larges)	
Route de moyenne viabilité (2 voies étroites)	
Route étroite régulièrement entretenue	
Autre route étroite : régulièrement entretenue, irrégulièrement entretenue	Éventuellement privée ou d'accès réglementé
Chemin d'exploitation. Sentier, ligne de coupe	Continuité aléatoire
Vestiges d'ancienne voie carrossable. Route en construction	
Itinéraires balisés de randonnée pédestre (tracé et continuité aléatoires)	GR PR
Tunnel routier : longueur inférieure à 500m, supérieure à 500m	
Route en remblai, en déblai. Route et chemin bordés d'arbres	
Mur en maçonnerie. Mur de soutènement. Mur en ruine ou en pierres sèches	
Cloîture en treillage métallique. Haie, rangée d'arbres. Cours d'eau temporaire	
Levé de terre. Limite de végétation. Détail linéaire non identifié	
Chemin de fer à 2 voies, à 1 voie. Ligne électrifiée, gare, arrêt	
Voies de garage ou de service. Voie étroite. Funiculaire	
Voie ferrée : en construction, déclassée, déposée	
Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphérique. Remontée mécanique	
Population communale en milliers d'habitants. Limite d'État avec bornes	3,2 ++++++
Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement	PF SP
Limite et chef-lieu de canton, de commune	CT C
Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir	Périodes de tir : s'adresser à la mairie ou à la gendarmerie
Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel, de zone périphérique	

Points géodésiques. Repère de nivellement	
Église. Chapelle, oratoire. Calvaire, tombe, statue religieuse. Cimetière	
Donjon, tour isolée. Moulin à vent. Éolienne. Cheminée	
Réservoir d'hydrocarbure, de gaz. Haut fourneau. Pylône. Carrière	
Excavation souterraine. Habitation troglodytique. Monument, stèle. Ruines	
Monument mégalithique : dolmen, menhir. Point de vue. Terrain de camping	
Mairie. Bâtiment remarquable. Halle, hangar, serre. Fort. Blockhaus	
Terrain de sport. Tennis. Refuge. Tremplin de ski	
Pont. Passerelle. Gué. Bac	
Nappe d'eau permanente. Zone inondable. Marais	
Source. Fontaine. Puits. Citerne. Château d'eau. Réservoir	
Cours d'eau bordé d'arbres. Cascade. Barrage. Digue	
Canal navigable, d'alimentation. Écluse. Canal souterrain	
Aqueduc : au sol, élevé, souterrain	
Sable et dune (1). Liasse des plus hautes mers (2)	
Estran : sables (3), rochers (4), zone inondable (5)	
Courbes bathymétriques : issues des cartes du S.H.O.M. (6)	
Phare. Feu. Bateau-feu	
Sémaphore. Balise. Épave	
Courbes de niveau. Cuvettes	
Talus. Tas de cailloux. Rochers. Terrain raviné	
Bois de feuillus	
Bois de conifères	
Feuillus et conifères	
Broussailles	
Verger, plantation	
Vigne	
Rizière	